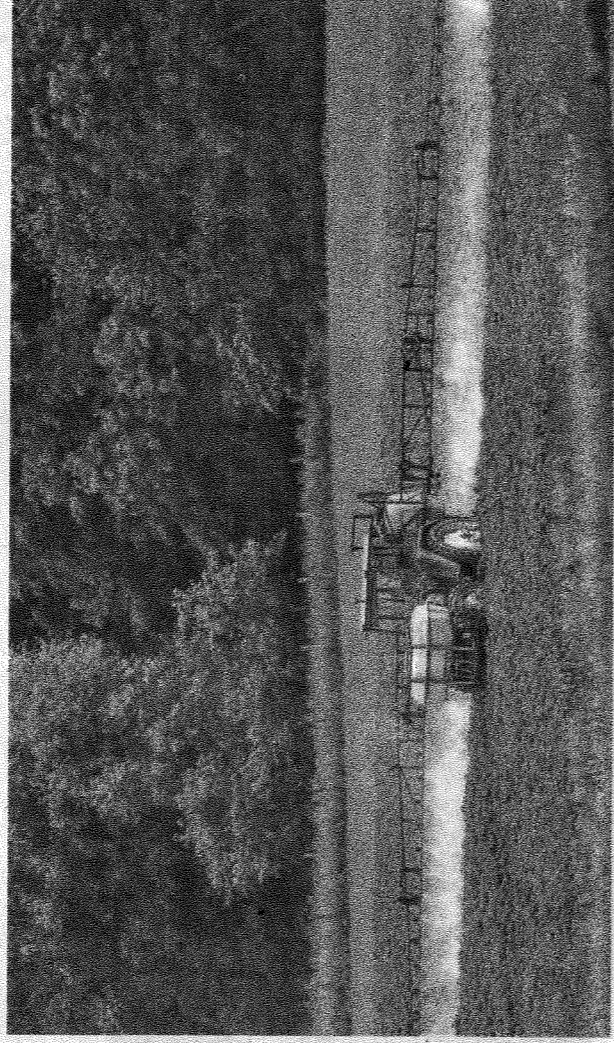


Pesticides : le lien se précise pour six maladies graves

ENVIRONNEMENT.

Les pesticides à nouveau pointés du doigt : il existe une « présomption forte » de lien entre l'exposition professionnelle à ces produits et six maladies graves, dont certains cancers et des troubles du cerveau, selon une expertise française publiée mercredi.



Un agriculteur épand des pesticides, le 14 juin 2015 à Baillieu (Nord).

Photo Philippe Huguen/AFP

Les six pathologies sont trois types de cancer (prostate, lymphomes non hodgkiniens, myélomes multiples), la maladie de Parkinson, les troubles cognitifs et une maladie respiratoire évolutive, la BPCO, selon l'expertise réalisée par l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Pour les quatre premières, la « présomption forte » de lien avec l'exposition professionnelle à certains pesticides avait déjà été mise en évidence lors d'une précédente expertise de l'Inserm, en 2013.

A la lumière des dernières connaissances scientifiques, cette liste passe de quatre maladies à six : troubles cognitifs (altération des fonctions cérébrales telles que la mémoire ou le raisonnement, pouvant évoluer vers la démence) et BPCO s'y ajoutent dans la mise à jour du rapport, dévoilée mercredi

par l'organisme de recherche public. Pour cela, l'Inserm n'a pas réalisé de mesures, mais a analysé l'ensemble de la littérature scientifique existante, soit quelque 5 300 résultats d'études. « L'objectif est d'aider les décideurs » politiques, a expliqué l'un des responsables de l'Inserm, Laurent Fleury, lors d'une visioconférence.

Pour autant, les experts ne font pas de recommandations. « Aller plus loin sur ce qu'il faut recommander n'est pas notre métier ni notre objectif », a souligné l'une des expertes, Isabelle Baldi. « Il est plus que temps pour le gouvernement d'agir vraiment pour une réduction forte de l'usage des pesticides », réagit François Veillerette, porte-parole de l'ONG Générations Futures, dans un communiqué. Le terme « pesticides » regroupe l'ensemble des produits utilisés pour lutter contre les espèces végétales

indésirables (herbicides) et les nuisibles (insecticides et fongicides). Ils sont majoritairement utilisés dans l'agriculture mais on les retrouve partout dans l'environnement (air, poussières, denrées alimentaires...). Sur 17 pesticides analysés dans l'expertise, 11 sont associés à au moins deux effets toxicologiques parmi les trois étudiés : le stress oxydant, la mitotoxicité — la toxicité pour les mitochondries, structures qui permettent la respiration des cellules — et l'action sur le système immunitaire. Les connaissances scientifiques ont parfois évolué depuis 2013.

ENFANTS VULNÉRABLES

C'est le cas pour les troubles cognitifs : on passe de « présomption moyenne » à « présomption forte » de lien avec « l'exposition aux pesticides, principalement des organophosphorés, chez les agriculteurs ». Pour les « rive-

rains de zones agricoles ou la population générale », pris en compte par « les études les plus récentes », l'expertise conclut « à une présomption moyenne ». La nouvelle expertise prend en compte la santé respiratoire, contrairement à la précédente : « Une présomption forte entre pesticides et la survenue de bronchopneumopathie chronique obstructive et de bronchite chronique est établie ».

Par ailleurs, l'Inserm confirme que « la grossesse et la petite enfance sont d'une plus grande vulnérabilité face à la présence d'un événement ou agent toxique ». Chez l'enfant, l'Inserm évoque un lien entre les « leucémies aiguës » et l'exposition aux pesticides de la mère pendant la grossesse. Même l'exposition du père semble parfois pouvoir jouer.

Paul Ricard/Amélie Baubeau/AFP

Le syndicalisme agricole majoritaire et la sécurité sociale des agriculteurs MSA ont fait, mercredi, des propositions pour améliorer l'accompagnement des exploitants en souffrance, avec notamment la mise en place d'une forme de préretraite pour les agriculteurs à bout. « Il y a 30 % de suicides supplémentaires dans la profession agricole par rapport aux autres professions », a rappelé la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, lors d'une conférence de presse avec le syndicat allié Jeunes agriculteurs (JA), les chambres d'agriculture — où la FNSEA est majoritaire — et la MSA. Selon le chiffre le plus récent dont dispose la MSA, 529 salariés et exploitants agricoles ont mis fin à leurs

jours en 2016. « 60 % des agriculteurs qui se suicident ont entre 55 et 70 ans. Cela veut dire qu'il y a un malaise lié à la transition, à l'arrêt du travail, un sentiment d'inutilité, qui appelle une réaction », a souligné Christiane Lambert.

Les organisations proposent de créer une aide de 12 000 euros par an pour les chefs d'exploitation de plus de 57 ans traversant de graves difficultés économiques, familiales ou de santé, à condition qu'un jeune s'installe sur leur exploitation, a détaillé Julien Rougier, pour les JA. L'enveloppe annuelle est estimée à environ 12 millions d'euros, dans l'optique de financer 10 dossiers par département et par an. Il est aussi suggéré d'allonger au-delà

de 10 jours l'aide au répit, qui permet de remplacer sur l'exploitation les adhérents de la MSA en situation d'épuisement professionnel, ou encore de développer le mentorat. Les organisations veulent aussi rendre plus visible et efficace l'action des cellules d'accompagnement, toutes par les chambres d'agriculture, toutes rebaptisées « Réagir ». Pour le président des JA, Samuel Vandaele, les membres de la « famille agricole » ne doivent pas hésiter à « chasser en meute pour aller au cœur du problème (de l'agriculteur) et le résoudre ». Ces organisations espèrent que leurs propositions seront reprises par le ministère de l'Agriculture.

AFP

Sécurité Cent trente policiers, pompiers et soignants mobilisés... pour rien

Un exercice de sécurité non déclaré impliquant un homme armé d'un fusil d'assaut de sécurité privée, a mobilisé 130 policiers, pompiers et soignants, mardi près de Rouen, a annoncé la préfecture de Seine-Maritime. Vers 17 h, deux témoins ont appelé la police après avoir vu un individu armé de ce qui semblait être un fusil d'assaut, s'introduire dans une zone d'activité située à Saint-Étienne-du-Rouvray, en banlieue de Rouen. Un périmètre de sécurité a immédiatement été mis en place.

« Conformément au schéma national d'intervention, les policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la direction territoriale de la police judiciaire de Rouen ont été engagés en colonne d'assaut assistée de nombreux policiers de sécurité publique, pour un total de 80 policiers engagés », ajoute la préfecture. Un équipage du Samu et 48 sapeurs-pompiers transportés par 34 engins ont également été positionnés à proximité, tandis que 30 sapeurs-pompiers et 14 engins sont demeurés en pré-alerte.

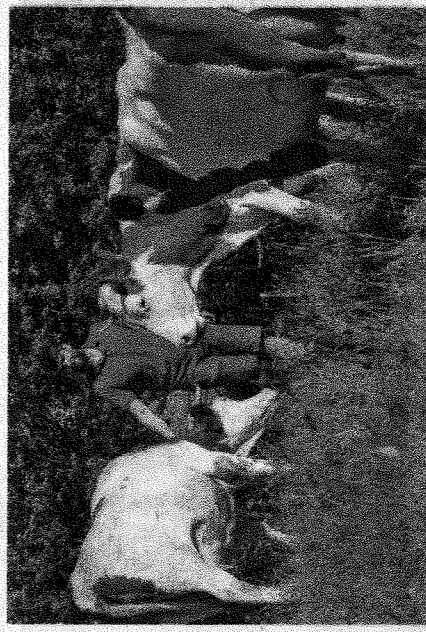
« La levée de doute a été réalisée par la colonne d'assaut de la BRI sur l'ensemble du site », a précisé la préfecture. « Les policiers ont découvert qu'un exercice avec armes factices a été organisé d'initiative par des agents d'une société de sécurité privée dont les locaux sont implantés sur le site, sans que ces derniers ne viennent ni les forces de l'ordre, ni les autorités, ni les riverains », poursuit la préfecture.

Le préfet de Seine-Maritime Pierre-André Durand a « condamné fermement ce comportement irresponsable qui a donné lieu à l'engagement de près de 130 policiers, sapeurs-pompiers et soignants ».

À NOTER

> **Médias.** À l'issue d'un long bras de fer, le groupe Lagardère (Europe 1, Paris Match, Hachette...) a acté, mercredi en assemblée générale, sa transformation en société anonyme, entraînant pour Arnaud Lagardère la perte de son pouvoir absolu et l'entrée en force de Vivendi, contrôlé par Vincent Bollore, au conseil d'administration.

Un front commun pour aider les agriculteurs en souffrance



Le ministère de l'Agriculture avait prévu de présenter un plan sur la prévention du suicide des agriculteurs. Photo/AFP